

maintenant dans ce bill et qui deviendra bientôt une loi du Canada renforcera sûrement la détermination des deux groupes linguistiques du pays de vivre ensemble dans l'harmonie.

Tous les gens sensés le reconnaîtront, de façon générale nous nous sommes entendus assez bien dans le passé. Il y a eu des frictions, c'est naturel, mais ce projet de loi pourra nous rendre plus résolu encore à vivre ensemble dans l'harmonie. On ne peut certes pas s'opposer à un tel objectif, celui-là même que poursuit le bill, et c'est cela seul qui me pousse, moi et le parti que j'ai l'honneur de représenter, à appuyer le principe du projet de loi.

Afin de favoriser l'entente entre francophones et anglophones ce bill veut permettre aux uns et aux autres de communiquer avec les services gouvernementaux dans leur propre langue. Personne le moins sensé ne pourra s'en offusquer. La loi exigera des organismes fédéraux qu'ils fournissent des services publics dans les deux langues dans les régions que le Comité consultatif aura désignées comme districts bilingues, c'est-à-dire là où la population francophone représentera au moins 10 p. 100 ou là où, selon le Commissaire, le bilinguisme a sa raison d'être. Aux termes du bill, des services publics bilingues seraient fournis partout où il y a suffisamment de gens qui parlent les deux langues pour rendre le bilinguisme un objectif réalisable et avantageux. A titre de législateurs, nous reconnaissons qu'il tient à l'essence même d'un bon gouvernement de prendre à l'égard de tous les citoyens des mesures claires et non équivoques, et dans la mesure où le bill poursuit cet objectif, nous l'appuyons.

• (2.50 p.m.)

Toutefois, je voudrais signaler que dans la mesure où ce projet de loi tend à créer de la Voilâ pourquoi les députés de ce côté-ci ont dus entre les citoyens et leur gouvernement, nous avons de graves réserves à ce sujet. Voilâ pourquoi les députés de ce côté-ci ont présenté des amendements, en vue de dissiper la confusion et les malentendus qui, croyons-nous, existent dans ce projet de loi. Nous n'avons pas présenté nos amendements afin de porter atteinte aux principes dont s'inspire le projet de loi. Si vous examinez attentivement nos amendements, monsieur l'Orateur,

vous constaterez qu'aucun de ceux qui ont été proposés par notre parti ne porte atteinte aux principes dont s'inspire cette mesure.

Le bill ne se propose pas d'obliger tout le monde à apprendre l'anglais et le français. Ce n'est pas son but, bien que certains Canadiens, je le crains, aient cette impression. Une telle mesure—que je qualifierais de bilinguisme imposé—serait certainement néfaste et il est évident que le projet de loi dont nous sommes saisis n'a pas cette intention. A vrai dire, le ministre de la Justice (M. Turner) nous l'a dit lui-même. Si j'ai bien compris, le bill tend à établir de meilleures relations entre francophones et anglophones. Voici ce qu'a déclaré le chef de notre parti:

La Confédération canadienne ne réussira que si les Canadiens français ne sentent pas leur épanouissement menacé.

Cela est bien vrai. Si le bill à l'étude peut rassurer les Canadiens francophones, surtout en dehors du Québec, quant à la bonne volonté et à l'empressement de leurs voisins à comprendre leurs aspirations, il fera beaucoup de bien à notre pays. J'ai été surpris d'entendre hier les porte-parole du Ralliement créditiste prétendre que le bill sèmerait la discorde. Je suis persuadé du contraire.

Il y a autre chose qu'on néglige bien souvent. Je pense aux Canadiens anglophones qui occupent une position minoritaire. Beaucoup de ceux-là sont d'origine britannique, mais souvent ces îlots d'anglophones comprennent des immigrants appartenant à la troisième force. Le bill tend à garantir à ces anglophones des services en anglais dans la même mesure et aux mêmes titres qu'aux francophones établis à l'extérieur du Québec.

J'exprime le ferme espoir que tous nos collègues voudront bien se souvenir que la Confédération ne fonctionnera bien que si non seulement les Canadiens français mais également les Canadiens anglais où qu'ils habitent ne redoutent aucun danger pour leurs droits culturels et leurs possibilités de développement. Le chef de notre parti a toujours dit que les anglophones devraient accepter avec plaisir la langue et la culture française comme une réalité permanente au Canada. Il a déclaré ceci:

Cela ne comporte rien de plus que l'acceptation de la réalité et la reconnaissance que la tradition française est une grande tradition qui a fait et fera un grand apport à notre vie nationale.